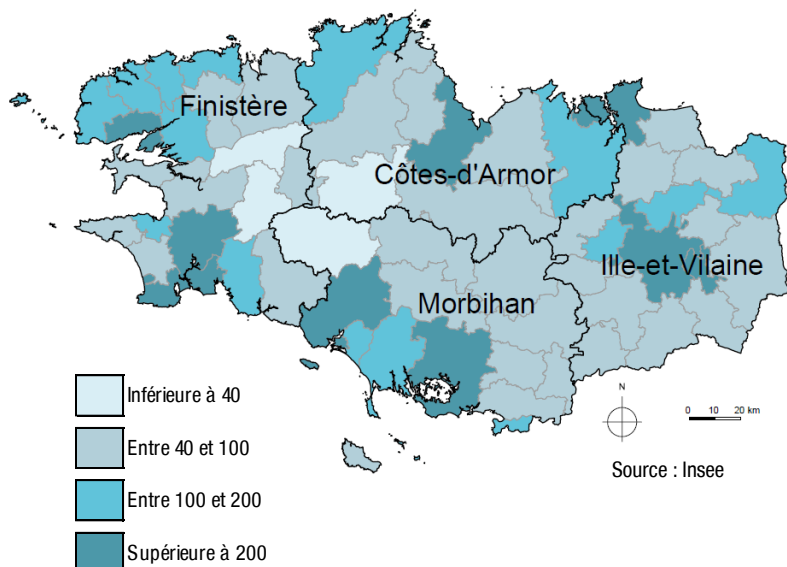


L'atlas du logement et des territoires

ÉDITION 2018

BRETAGNE

→ Densité de population par EPCI en 2016



→ Chiffres clés de la région en 2016

- **Une démographie dynamique**
+ 6,5 % de variation de la population en 10 ans contre 4,9 % au niveau national
- **Deuxième région avec le plus faible taux de chômage**
+ 7,4 % contre + 8,6 % au niveau national
- **Le parc social le plus jeune de la métropole**
32 ans contre 39 ans en moyenne au niveau national
- **Un parc social peu énergivore**
16 % de logements énergivores contre 23% au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2016

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2017	Taux de pauvreté 2015*
Côtes-d'Armor	598 722	87	3,9 %	-1,3 %	5,3 %	22,8 %	32,5 %	7,8 %	12,1 %
Finistère	909 769	135	2,7 %	-0,4 %	3,1 %	22,9 %	29,0 %	7,7 %	10,9 %
Ille-et-Vilaine	1 063 811	157	11,3 %	5,2 %	6,1 %	25,9 %	22,7 %	6,5 %	10,9 %
Morbihan	750 828	110	6,9 %	0,2 %	6,7 %	23,0 %	30,4 %	7,9 %	11,4 %
Bretagne	3 323 130	122	6,5 %	1,3 %	5,2 %	23,8 %	27,9 %	7,4 %	11,2 %
France métropolitaine	64 801 096	119	4,9 %	3,8 %	1,1 %	24,2 %	25,5 %	8,6 %	14,9 %

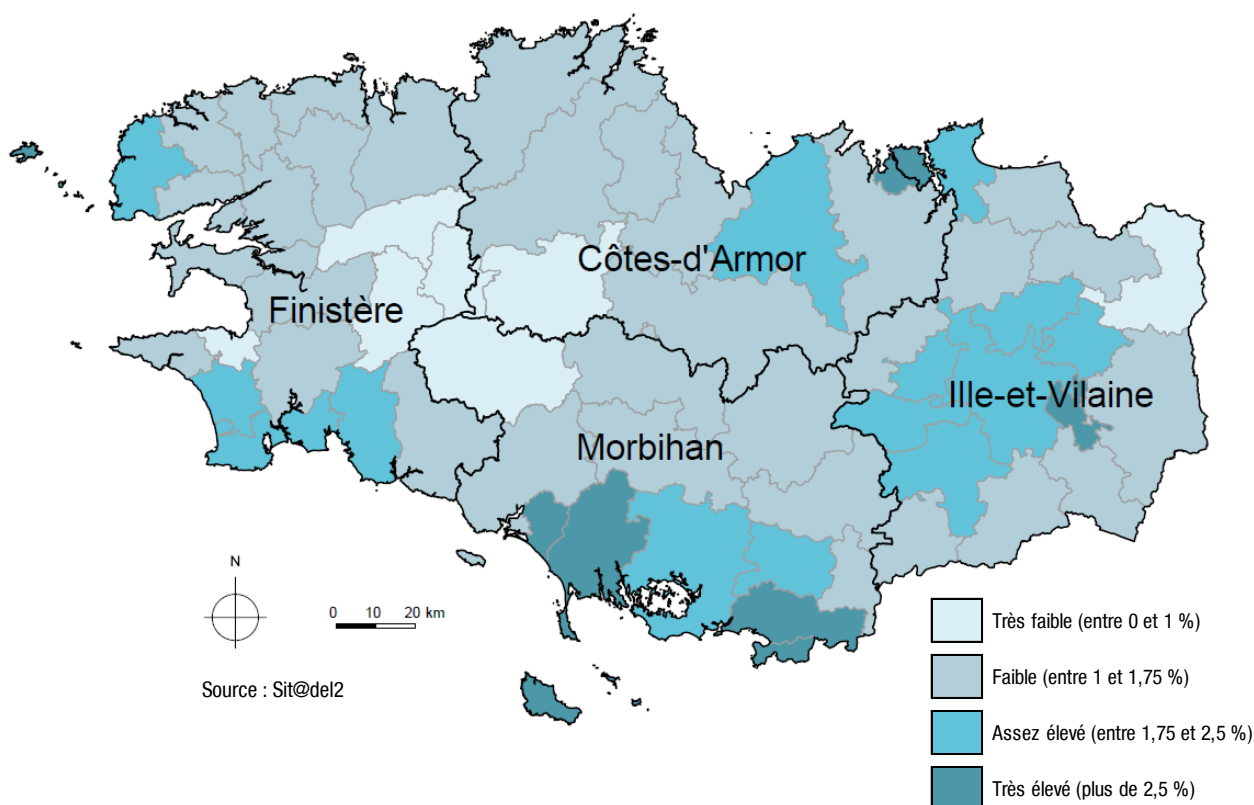
Source : Insee * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

→ Chiffres sur le parc de logements en 2016

		Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2016
Départements	Côtes-d'Armor	360 831	272 256	8 %	8,7 %	82 %	3 859	3 523
	Finistère	533 651	420 602	11 %	7,9 %	73 %	5 492	5 077
	Ille-et-Vilaine	530 547	458 204	15 %	7,0 %	60 %	8 812	10 859
	Morbihan	454 930	339 265	11 %	7,5 %	74 %	5 802	5 184
	Bretagne	1 879 959	1 490 327	12 %	7,7 %	71 %	23 965	24 643
France métropolitaine		34 306 683	28 280 036	17 %	7,9 %	56 %	414 954	440 877
8 principaux EPCI	Rennes Métropole	222 502	205 153	20 %	5,9 %	35 %	4 477	6 560
	CA Lorient	113 035	96 096	17 %	6,9 %	61 %	1 244	1 318
	Brest Métropole	112 635	102 382	18 %	6,5 %	40 %	1 161	1 559
	CA Golfe du Morbihan - Vannes	105 049	76 807	13 %	6,1 %	65 %	1 759	1 754
	CA Saint-Brieuc Armor	82 683	69 266	13 %	8,2 %	70 %	1 034	1 015
	CA Lannion-Trégor Communauté	68 229	47 839	7 %	7,4 %	84 %	685	750
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	67 170	39 228	8 %	5,2 %	72 %	971	736
	CA Dinan	57 949	42 867	8 %	7,3 %	83 %	677	621
	8 principaux EPCI	829 252	679 637	15 %	6,6 %	57 %	12 008	14 313

Source : Insee, Sit@del2

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007-2016)*



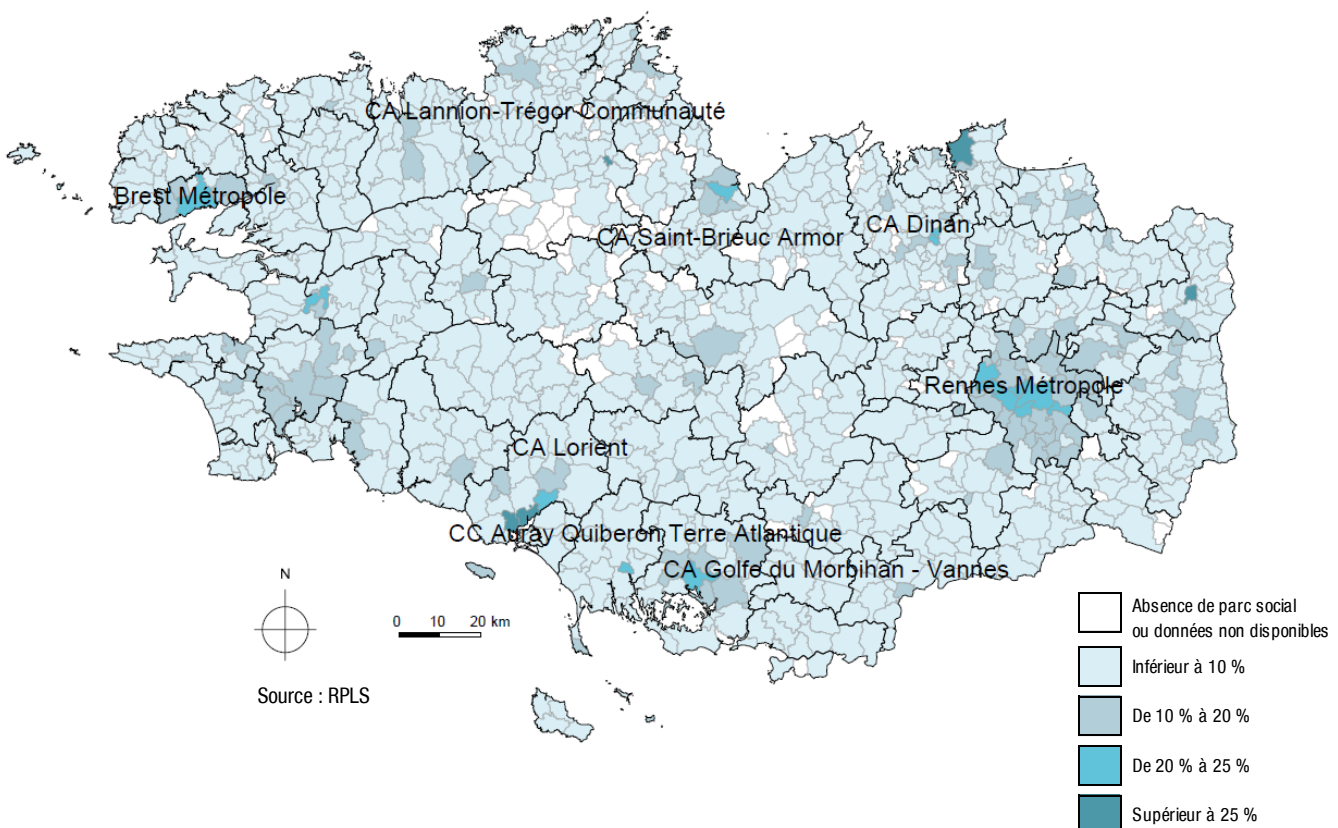
LE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2016

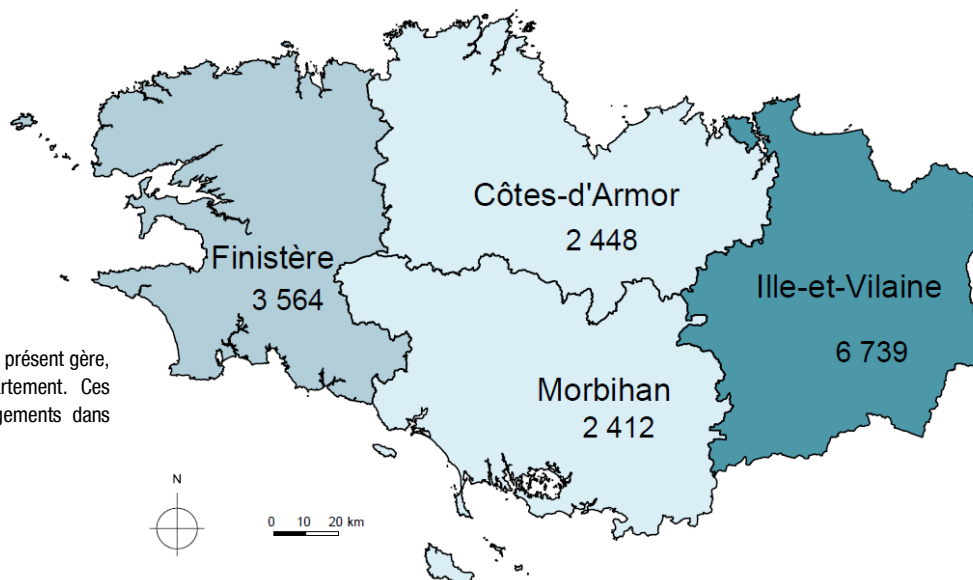
	Nombre de logements	Logements mis en location en 2016*	Logements démolis en 2016	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen en 2016 (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc (en années)	Taux de logements énergivores (E,F,G)*	
Départements	Côtes-d'Armor	22 035	468	98	2,8 %	40 %	5,0	31	16 %
	Finistère	46 329	643	77	2,1 %	25 %	5,3	33	15 %
	Ille-et-Vilaine	67 391	1 915	37	2,6 %	16 %	5,5	32	14 %
	Morbihan	36 184	735	75	3,0 %	21 %	5,3	30	19 %
Bretagne	171 939	3 761	287	2,6 %	23 %	5,3	32	16 %	
France métropolitaine	4 759 720	81 853	11 091	2,9 %	16 %	5,9	39	23 %	
8 principaux EPCI	Rennes Métropole	41 757	1 291	1	2,5 %	5 %	5,7	32	5 %
	CA Lorient	16 641	331	0	2,6 %	10 %	5,4	35	12 %
	Brest Métropole	18 594	217	31	2,8 %	9 %	5,2	39	4 %
	CA Golfe du Morbihan - Vannes	10 359	223	3	3,9 %	14 %	5,3	27	14 %
	CA Saint-Brieuc Armor	8 678	237	75	1,9 %	24 %	5,0	31	7 %
	CA Lannion-Trégor Communauté	3 486	30	0	1,4 %	52 %	5,0	30	17 %
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	3 019	81	1	1,6 %	26 %	5,4	23	17 %
	CA Dinan	3 580	66	0	4,4 %	50 %	4,9	36	23 %
	8 principaux EPCI	106 114	2 476	111	2,7 %	12 %	5,4	33	8 %

Source : RPLS

→ Taux de logements sociaux par commune en 2016



→ **Nombre moyen de logements par département et par bailleur (consolidé au niveau des groupes ou regroupements)**



Lecture : dans les Côtes d'Armor, chaque bailleur présent gère, en moyenne, 2 448 logements dans le département. Ces bailleurs peuvent potentiellement gérer des logements dans d'autres départements.

Source : RPLS et Caisse des Dépôts

→ **Typologie des bailleurs**

Département	Nombre de bailleurs	Nombre de bailleurs consolidé ¹	Nombre de logements	Part des logements par type d'opérateur ²			
				OPH	ESH	SEM	Autres
Côtes-d'Armor	11	9	22 035	84%	16%	-	0,3%
Finistère	20	13	46 329	78%	20%	0,3%	2%
Ille-et-Vilaine	17	10	67 391	58%	40%	1%	1%
Morbihan	25	15	36 184	79%	19%	0,4%	1%
Bretagne	42	27	171 939	71%	27%	0,4%	1%
France métropolitaine	722	526	4 759 720	47,8%	44%	5%	3,2%

Source : RPLS, Caisse des Dépôts ; ¹ consolidé au niveau des groupes ou regroupements ; ² non consolidé

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Caisse des Dépôts n'est en aucun cas responsable de la teneur des informations contenues dans celle-ci.

Découpage géographique : Insee, découpage au 1^{er} janvier 2017.

Note méthodologique : **EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **OPH** : Office Public de l'Habitat. **ESH** : Entreprise Sociale pour l'Habitat. **SEM** : Société d'Économie Mixte. **Taux de pauvreté** : proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2015. **Taux de logements sociaux** : nombre de logements sociaux (RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2)** : rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer** : calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2007 à 2016)** : calculé comme la moyenne des taux de construction annuels sur la période 2007-2016. Le taux de construction annuel est le rapport entre le nombre de constructions neuves et le nombre de résidences principales. **Logements mis en location** : logements loués pour la première fois par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3)** : rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements mis en location dans le parc social. **Logements éneergivores** : logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Nombre moyen de logements par bailleur (carte p.4)** : rapport de la 4^e colonne à la 3^e colonne du tableau. Les groupes et regroupements de bailleurs sont pris en compte tels qu'ils sont observés au moment de la publication, à partir des liens capitalistiques et des mécanismes de solidarité.

Direction régionale Bretagne - Centre d'affaires Sud - 19 B, rue de Châtillon - CS 36518 - 35065 Rennes cedex - Tél. : 02 23 35 55 55

Antenne de Brest - 245, cours Aimé Césaire - Zac des Capucins - 29200 Brest - Tél. : 02 23 35 55 91